

sur l'île le 18 août dernier, causant des dommages sérieux aux bâtisses et entraînant une perte de vie. Des mesures ont été prises immédiatement afin de faire des réparations temporaires suffisantes pour rendre les bâtisses habitables pendant l'hiver.

Le mur de soutènement de l'île Amet, dont il était question dans le rapport de l'année dernière, a été complété. Jusqu'au 30 juin dernier, la somme de \$4,642.19 a été dépensée pour ces travaux.

Une nouvelle lanterne avec appareil tournant a été installée au phare de l'île du Castor (Beaver Island) et l'éclat de la lumière qu'elle fournit est bien plus vif. De nouvelles lanternes avec appareil tournant ont été fournies à divers autres phares ; elles seront installées et mises en opération le printemps prochain.

Comme les changements dans les charges des gardiens de phares, etc., de cette division sont indiqués dans le rapport de l'agent, on n'a pas cru nécessaire de les mentionner ici, comme ceux des autres divisions.

Les frais d'entretien des phares, bouées, balises et sifflets d'alarme à vapeur de cette division, y compris les établissements de secours de l'île de Sable, de l'île St. Paul, et de l'île Scattarie, pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier, se sont élevés à \$42,214.55, et la somme de \$43,898.63 a été dépensée à même le crédit voté pour la construction de phares, etc.

#### DIVISION DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les phares de cette division sont sous le contrôle de M. William Mitchell, agent de ce ministère à Charlottetown et qui remplit aussi les fonctions d'inspecteur des phares et bouées de l'île du Prince-Édouard. On trouvera, dans l'annexe No. 5, son rapport sur la condition des phares de cette division.

Il y a 20 stations de phares dans cette division, mais à quelques-unes de ces stations il y a des feux d'alignement en opération, ce qui porte le nombre total des phares à 25. Le nombre des gardiens de phares, à la clôture de la navigation, était de 20.

Le rapport de l'année dernière faisait mention d'un nouveau phare en voie de construction à la pointe Ouest (West Point). Ce phare a été terminé et mis en opération le 21 mai dernier. Sa lumière est à révolutions, très-puissante, de l'ordre catoptrique, élevée à 66 pieds au-dessus des hautes eaux, et peut être vue à une distance de 13 milles dans les temps clairs. Elle donne un éclat rouge et trois blancs toutes les 1½ minutes, et ces éclats atteignent leur plus fort brillant toutes les 15 secondes. La tour est une construction carrée en bois, à 67 pieds de la base à la girouette, avec logement attenant. Elle est peinte en larges bandes horizontales rouges et blanches, et la lanterne est peinte en rouge. Comme on le verra par l'annexe No. 5, les dépenses pour ce phare étaient de \$6,935.58 au 30 juin dernier.

Le nouveau phare de l'île au Bois (Wood Island), dans le détroit de Northumberland, dont le rapport de l'année dernière faisait mention, a été terminé, et il fut